

Projet Pédagogique

Accueil de loisirs périscolaire de Saint Pol sur
Ternoise.

3 à 11 ans

Du 06 septembre 2023 au 03 juillet 2024

Directeur : DROUVIN Louis

SOMMAIRE

I- Le projet pédagogique, c'est quoi ?

II-Présentation

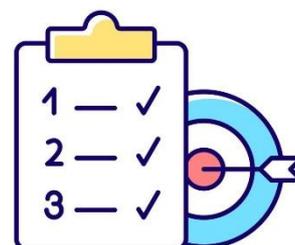
1. Le village de Saint Pol sur Ternoise
 2. L'organisateur
 3. Les locaux à disposition
 4. L'équipe pédagogique
 5. Le public accueilli
 6. Réunion et thème de l'accueil de loisirs
-

III-Valeurs éducatives

1. Projet Éducatif du Territoire
 2. Projet pédagogique de l'accueil de loisirs
-

IV-Fonctionnement du centre

1. Organisation
2. Les modalités d'inscriptions
3. Les différents moyens
4. Rôles et missions de l'équipe pédagogique
5. Une journée type
6. Les compétences psycho-sociales
7. La réglementation
8. Le point sécurité
9. L'évaluation du centre



I - Le projet pédagogique, c'est quoi ?



Le projet pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il correspond notamment à l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et dans un cadre donné. Il est en lien avec d'autres documents, plus généralement, appelé le Projet Educatif du Territoire (PEDT).

C'est un document de travail et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant sur l'accueil de loisirs. Toute l'équipe d'animation sera dans l'obligation de prendre connaissance de ce document et de marquer son accord avec celui-ci.

Son but est donc de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs du mercredi 06 septembre 2023 au mercredi 03 juillet 2024 pour un public de 3 à 11 ans.

II – Présentation

1. La ville de Saint Pol sur Ternoise

Saint Pol sur Ternoise est une commune française du département du Pas-de-Calais. Elle a 5029 habitants. Cette ville fait partie de la communauté de communes du Ternois qui s'étend à 103 communes.

St Pol possède diverses commerces, usines, restaurants, cinéma, plusieurs écoles, collèges et lycée. Il y a différents lieux idéals pour des activités avec les jeunes comme des parcs et salles de sports. Saint Pol est situé entre Hesdin, Arras et Bruay la Brussière, cela permet de trouver des partenaires proches tout en innovant sur les différents accueils.

2-L'organisateur

L'accueil périscolaire des mercredis est organisé par le service jeunesse de TernoisCom. La collectivité (TERNOISCOM) est présidée par Monsieur Bridoux et regroupe 104 communes réparties dans le Pas de Calais.

Le responsable du service jeunesse est M. Scelers. L'Accueil de loisirs est organisé par TERNOISCOM, dont le siège est situé 400 rue de Maisnil, porte des moulins 62130 Herlin-le-sec. Il se déroulera du mercredi 06 septembre 2023 au mercredi 03 juillet 2024 dans la commune de St Pol Sur Ternoise.

Dans ce service il y a plusieurs coordinateurs qui sont notre lien lors de notre préparation de l'accueil des mercredis. Nous passons par ces coordinateurs pour l'administratif, les effectifs journaliers, le suivi des animations et projets.

3-Les locaux à disposition

L'accueil de loisirs périscolaire aura lieu à la salle Martin de St pol sur Ternoise. La salle dispose d'une cour, d'un jardin, de sanitaires, une cuisine et nous disposons aussi de la salle de sport.

La salle est en L, elle est utilisée pour l'accueil, les activités, le stockage de matériel, la restauration, les temps de vie quotidienne, les réunions, le bureau de la direction.

La cuisine est utilisable pour le stockage des gouters, le réchauffage des plats et le nettoyage de la vaisselle.

La salle de sport est utilisable pour les activités et des temps de rassemblement (entrer sans chaussures). Nous avons accès aux vestiaires et aux WC, mais on privilégie l'utilisation des WC de la salle en L.

Toutes les structures sont aptes à accueillir du public en situation d'handicap. Les bâtiments sont accessibles.

4-L'équipe pédagogique

| | | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Direction | Louis DROUVIN (BPJEPS LTP) | | | |
| Animateurs | Thomas POULLAIN (BAFA) | Bastien VERBEKE (BAFA) | Manon CALOIN (BAFA) | Cassandra MAISANS (BAFA) |
| Personnel cantine | Laurence CARPENTIER | | | |

5-Le public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans. La majorité des enfants connaissent les lieux, les différents espaces et l'environnement (grâce à leur présence sur le site lors des précédent accueil périscolaire).

L'enjeu est de proposer des animations pédagogiques et mettre en place des cycles de plusieurs séances. Ces cycles vont permettre aux enfants d'avoir une continuité pédagogique sur un thème en particulier. Les séances seront disposées sur une période donnée de mercredis avec à la fin du cycle un résultat attendu.

Chaque tranche d'âge a des besoins et des intérêts spécifiques, c'est à l'équipe d'animation de proposer des activités afin de répondre à cela :



ENFANTS DE 3 À 6 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Comptines, chants, contes et marionnettes
- Activités créatives et de bricolage
- Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)
- Ateliers cuisine
- Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

6 -Réunion et thématique de l'accueil de loisirs

Une réunion de préparation a été organisée le samedi 03 septembre 2023.

Cette réunion a permis à l'équipe de se présenter, de préparer les plannings, travailler sur les objectifs du projet pédagogique, prévoir le matériel nécessaire et rappeler le règlement du centre ainsi que le déroulement durant l'accueil.

L'équipe d'animation a pu échanger sur leurs idées de thématique à mettre en place durant cette année et à développer la première afin de la mettre en place dès la reprise des accueils périscolaires.

III – Valeurs éducatives

1. Projet éducatif du Territoire

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société**
 - Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose ça et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
 - Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
 - Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure
 - Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives
 - Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles
 - Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leurs choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qu'ils conviennent le mieux à sa personnalité
 - Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives et sa responsabilité
- **Apporter aide et soutien aux parents et plus généralement aux familles**
 - Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents
 - Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées
 - Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes
 - Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis
 - Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles d'apporter aide et soutien aux familles
- **Soutenir la promotion de loisirs de qualité sur le territoire de TERNOISCOM**
 - Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés
 - Repérer et inciter les jeunes à se former dans le domaine de l'animation
 - Engager une véritable politique de formation diplômante

2-Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs

Le projet pédagogique que nous avons défini se décline en un seul gros objectif : La découverte. Celui-ci sera décliné en plusieurs objectifs opérationnels

Pour le quatrième cycle, nous allons prendre la thématique du sport et plus en particulier les jeux olympiques :

Du mercredi 13 mars au mercredi 17 avril, nous aurons pour projet de découvrir les valeurs, les sports, l'histoire des jeux olympiques et de pratiquer du sport

- Découvrir l'histoire des jeux olympiques
 - Les athlètes connues
 - Les valeurs des jeux olympiques
 - Les sports pratiquer

- Préparer et participer à une olympiade
 - Créer les médailles et les décors
 - Pratiquer des sports lors de l'olympiade

- Pratiquer des activités physiques
 - Interventions de Jeremy
 - Animations sportives
 - Participation à l'olympiade

Lors de cette période, les valeurs des jeux olympiques, des activités manuelles en lien avec le sport, des animations sportives, des petits jeux en lien avec le sport, la découverte d'athlète. Avec comme finalité une olympiade intercentre avant la fin de de la période 6.

IV- Fonctionnement du centre

1-L'organisation

Cet accueil de loisirs accueillera les enfants du mercredi 06 septembre 2023 au mercredi 03 juillet 2024. Durant l'accueil, les jeunes peuvent être accueillis selon différentes formules. L'organisation sera similaire chaque journée :

- Matin sans repas
- Matin avec repas
- L'après-midi avec repas
- L'après-midi sans repas
- Accueil toute la journée avec repas
- Accueil toute la journée sans repas

Les portes de l'accueil ouvrent à 8h00 et se ferment à 18h30 pour une journée complète. Un accueil a lieu de 12h00 à 12h30 et de 13h30 à 14h00 pour les enfants inscrits en demi-journée.

2- Les modalités d'inscriptions

Les personnes doivent s'inscrire auprès du service jeunesse de TernoisCom en fonction des dates ou sur le portail famille. Les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi midi précédant le mercredi d'accueil périscolaire.

3- Les différents moyens

Matériels pédagogiques :

Nous disposons d'une malle type avec du matériels sportifs, matériels créatifs, des jeux de société, des livres et de matériels spécifiques.

Moyens humains :

Nous disposons d'un directeur, 2 animateurs diplômés, 1 agent de cantine. Nous aurons l'occasion de travailler aussi avec la ludothèque, Hugues et les autres accueils de loisirs de TernoisCom.

4 – Rôles et missions de l'équipe pédagogique

A- L'équipe de direction

| Rôle | Tâches |
|-----------------------|--|
| L'équipe de direction | <p>Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant</p> <p>La direction est chargée d'écrire un projet pédagogique et d'en définir les objectifs</p> <p>La direction est responsable de la gestion quotidienne (administratif, financier et matériel) de l'accueil de loisirs</p> <p>Elle assure la liaison avec les intervenants, les partenaires, du centre et l'équipe pédagogique</p> <p>La direction est le représentant de la structure</p> <p>La direction est responsable de l'équipe : rôle de formateur, gestion de conflits internes, dynamise son équipe...</p> <p>La direction gère les effectifs journaliers (repas, gouters, sorties...)</p> <p>La direction doit se montrer à l'écoute de son équipe, de son public, mais aussi des familles en cas de besoins ou de problèmes rencontrés</p> <p>La direction connaît la législation Jeunesse et Sport et en est le garant</p> <p>La direction est régulièrement en contact avec les familles</p> <p>La direction respecte l'équipe d'animation, le public et les tiers</p> |

B- L'équipe d'animation

| Rôle | Tâches |
|----------------------|---|
| L'équipe d'animation | <p>L'animateur veille à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant</p> <p>L'animateur est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes</p> <p>L'animateur est force de proposition et sait s'adapter</p> <p>L'animateur respecte l'équipe d'animation, le public et les tiers</p> <p>L'animateur prépare, propose, anime et adapte des activités</p> <p>L'animateur connaît la législation Jeunesse et Sport et en est le garant</p> <p>L'animateur sait travailler en équipe</p> <p>L'animateur sait être disponible lorsque les parents ont des questions, il peut répondre à des questions de fonctionnement ou d'organisation</p> <p>L'animateur doit fournir des documents administratifs le concernant</p> <p>L'animateur connaît les limites de son rôle</p> |



5- Journée Type

| Heures | Activités |
|---------------|---|
| 8h00 - 9h00 | Accueil échelonné |
| 9h00 - 12h00 | Temps d'activités |
| 12h00 - 12h30 | Accueil échelonné et départs échelonnés |
| 12h00 - 13h00 | Repas |
| 13h00 - 13h30 | Temps calme |
| 13h30 - 14h00 | Accueil échelonné et départs échelonnés |
| 14h - 17h30 | Temps d'activités et gouters |
| 17h30 - 18h30 | Départs échelonnés |

6- Les compétences psycho-sociales

Les compétences psycho-sociales sont importantes dans les accueils de loisirs. Il est important que l'enfant vive entièrement ses émotions et qu'il soit compris par l'équipe d'animation, afin de résoudre plus facilement les difficultés rencontrées et mieux comprendre le public.

Des outils seront mis en place pour les enfants, et aussi pour l'équipe d'animation.

7-Réglementation

Généralités :

Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, affective et morale de l'ensemble des enfants présents sur la structure ou lors de sorties organisées par celle-ci.

La protection des mineurs est une obligation qui découle du Code de l'action sociale et des familles.

L'équipe d'animation est tenue de connaître et de respecter la loi française et d'appliquer la réglementation fixée par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

L'accueil des mineurs doit respecter des obligations en matière de déclaration, d'encadrement et d'hygiène et sécurité et les protocoles sanitaires et vigipirate.

Déclaration :

La déclaration de l'accueil est une obligation légale préalable à tout accueil collectif de mineurs pendant les vacances scolaires, l'organisateur doit fournir un projet éducatif à la déclaration.

La déclaration est complétée avant chaque période d'accueil d'une fiche de déclaration complémentaire qui spécifie le nombre de mineurs accueillis ainsi que l'identité et la qualification des encadrements. L'existence d'un projet pédagogique est obligatoire même s'il n'est pas joint nécessairement à la fiche complémentaire.

Hygiène :

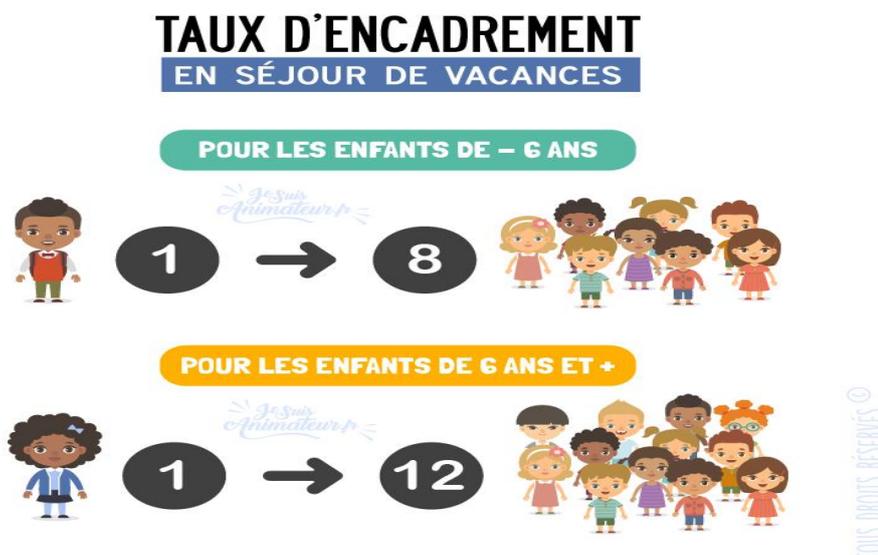
L'hygiène alimentaire liée à la restauration quotidienne des enfants doit être conforme aux normes en vigueur tant pour le prestataire (liaison froide des repas) que pour le stockage, le service et l'entretien des salles des restaurations, de la vaisselle et de la cuisine.

Lors des pique-niques, les produits frais nécessitant une conservation au froid doivent être transportés dans des conteneurs isothermes (glacières) avec plaques réfrigérantes afin d'obtenir une température comprise entre 0 et 3°C. Les glacières doivent être lavées et désinfectées après chaque utilisation.

L'équipe d'animation devra tenir les locaux propres (Salles, toilettes) durant tout l'accueil collectif de mineurs. L'équipe est garant de l'hygiène à l'intérieur de la structure.

Pour le protocole Vigipirate, les locaux sont entourés de grillages pour empêcher l'intrusion d'individus. Les barrières sont fermées à clé et les bâtiments sont fermés dès qu'il n'y a plus personne à l'intérieur.

Le taux d'encadrement :



Les enfants ne pourront être seuls ni dans une salle, ni dans la cour ni dans tout autre lieu, ils devront être en permanence à la vue de leur animateur.

Les animateurs sont tenus d'informer la direction de tout comportement déviant ou anormal d'un autre animateur ou d'un enfant. Et d'avertir en cas d'absence.

8-Le point sécurité

Dans un premier temps, que ce soit en structure ou en sortie, il est essentiel pour un animateur de connaître par cœur le nombre d'enfants qu'il a dans son groupe et de compter régulièrement que tout le monde est bien présent.

Avant une activité, qu'elle soit en extérieur ou en intérieur, on vérifie que l'endroit est adapté pour l'accueil du groupe et qu'aucun élément ne peut venir mettre en danger les enfants.

On doit garder le contrôle de son groupe et éviter tout débordement qui peut entraîner des blessures ou des accidents. Si les enfants sont trop énervés, n'hésitez pas à faire un retour au calme avant de reprendre l'activité.

En cas d'accident, il faut savoir garder son calme et garder le contrôle de la situation. On commence par analyser l'état de la blessure et on agit ensuite en conséquence.

Si c'est une blessure grave, on protège l'enfant et on appelle immédiatement les secours, ainsi que la direction.

Si c'est moins grave, on reste prudent, on prévient la direction également.

Attention, un animateur s'occupe de l'enfant, mais l'autre animateur doit rester avec le groupe pour les rassurer et veiller à leur sécurité. Les animateurs doivent en permanence avoir une trousse de secours à disposition pour l'application des soins si nécessaires.

Pour les sorties, si vous en avez la possibilité, prioriser toujours les déplacements sur les trottoirs. Si ce n'est pas possible, alors voici les règles à respecter :

- Si le groupe de piétons marche en file indienne, il n'est pas ordonné. Le déplacement se fait donc sur le côté gauche de la chaussée face aux voitures.
- Si le groupe de piétons ne marche pas en file indienne, il est ordonné. Il va cette fois-ci se déplacer sur le côté droit de la chaussée, dos aux voitures.

Pour traverser d'un trottoir à un autre, on analyse la situation avant d'agir. On priorise les endroits avec un passage piéton dans la mesure du possible, car c'est plus sécurisé pour le groupe. Ensuite, un animateur se place de chaque côté de la route afin de protéger la partie sur laquelle les enfants vont traverser.

Une fois que tout le monde est passé, on pense à remercier les conducteurs.

Pensez avant vos sorties, à vous renseigner sur le trajet, sur l'endroit où vous allez. La direction doit être informée de tous vos déplacements extérieurs à la structure.

Attention, le trajet et le rythme de la sortie doivent être en accord avec les capacités de l'enfant. On évite donc les longs trajets pour les plus petits par exemple.

9-Évaluation du centre

- Les enfants :
 - Faire des debriefs quotidiennement, en fin d'activité ou de journée
 - Proposer de petites évaluations ludiques de temps en temps après les activités ou en fin de journée
- Les parents :
 - Faire un point sur la journée avec les parents en échangeant avec eux s'ils le souhaitent
 - Donner aux parents un petit questionnaire de satisfaction à la fin du centre. Cela permet d'établir un bilan du point de vue des parents et de voir ce qui a été réussi ou ce qui est à améliorer.

- L'équipe d'animation :
 - Réunion en fin de journée, point en fin de chaque période. Suivi de chaque séance et point à la fin du cycle
 - Proposer une petite évaluation (par une grille d'évaluation ou un questionnaire sous forme ludique).

- Les animateurs :
 - Entretien durant les mercredis si l'animateur le souhaite
 - Évaluation des stagiaires et validation ou non de leur stage pratique
 - Entretien de fin de session pour connaître l'avis, les difficultés rencontrées...
 - Une grille d'évaluation remplie par les animateurs et la direction

- Objectifs Eco-R :
 - Expliquer lors des temps de réunion et de partage les bons gestes à avoir au quotidien (Eteindre les lumières, ne pas jouer avec l'eau, trier les déchets...)
 - Faire un point avec les jeunes et l'équipe d'animation.
 - Trouver des solutions si nous rencontrons des difficultés

- Le projet pédagogique :
 - Faire des points réguliers avec les enfants lors des temps d'échange ou de temps de vie quotidienne
 - Faire des points réguliers avec l'équipe d'animation, expliquer ce qui fonctionne ou non et trouver des solutions afin de travailler un maximum l'objectif
 - Aborder le sujet de manière individuel lors des points de mi-session et de fin de session
 - Faire le bilan de l'objectif en fin de session en prenant compte de l'avis des enfants et de l'équipe d'animation
 - Arriver au bout des finalités

- L'organisateur :
 - Rédaction et présentation du bilan pédagogique en fin de période